

Nous respectons, nous vénérons les prêtres, mais pas tous.

Qui osera nier, dit la lettre, ce que le clergé Canadien a fait dans le passé pour le salut et la prospérité de notre race, après comme avant la conquête? L'influence dont il jouit et qu'on lui reproche, il l'a conquise par la charité, le courage, le sacrifice, un dévouement sans borne aux intérêts temporels et religieux du pays.

Or, ce que le clergé fut dans le passé il l'est encore dans le présent.

Eh bien, nous sommes heureux cette fois de différer d'opinion avec nos chefs.

Non, le clergé canadien n'est pas aujourd'hui ce qu'il fut dans le passé; à certaines époques nous avons eu la douleur de constater de sa part des défaillances qui ne se reproduiraient pas aujourd'hui, Dieu merci!

Le *Te Deum* qui fut chanté à Notre-Dame en l'honneur de la défaite des Français à Trafalgar et à Aboukir; la souscription du Séminaire pour l'érection de la colonne Nelson; les excommunications par Mgr Briant des braves gens qui voulaient rester français, sont des faits que nous ne verrions plus maintenant.

Pas un prêtre canadien n'oserait mettre son nom en tête d'une liste de souscription destinée à élever une statue à Bismarck; pas un évêque ne voudrait chanter un *Te Deum* si, le jour de la lutte de Revanche, les armes françaises étaient battues.

Aussi protestons-nous contre cette allégation que notre clergé serait capable de tenir cette conduite anti-patriotique.

Notre clergé est trop français pour cela.

Maintenant un conseil à la mauvaise presse:

Nous ne pouvons nous empêcher d'exprimer Notre regret profond de voir que dans le journalisme — à quelques nobles exceptions près — il y a absence presque complète de tout contrôle et de toute surveillance exigée par la morale chrétienne.

C'est ici que la *Vérité*, le *Courrier du Canada*, le *Courrier de St Hyacinthe* qui, chaque jour, pèchent contre la morale chrétienne en insultant leurs adversaires, en calomniant leur prochain, en mentant à pleines colonnes, peuvent voir leur conduite justement flétrie du haut de la chaire.

La punition a été longue à venir, mais elle est enfin arrivée, pour la plus grande satisfaction de tout bon catholique et de tout bon chrétien.

Le mandement épiscopal revient ensuite sur les questions qui sont la base de toute l'œuvre, et réitère les déclarations de principe autoritaire dont nous avons parlé.

Voici les passages les plus caractérisés qui traitent de cette question:

L'Eglise a ses chefs légitimement constitués, comme la famille et la société civile. Ce que sont ces chefs, leur nom, leurs talents, leurs qualités, peu importe.

Au contraire, il importe beaucoup, énormément, que leurs qualités soient connues, qu'elles soient mises au grand jour, et que leur absence de qualités soit signalée. Sans cela on peut prévoir l'avenir.

Si l'on continue à nous imposer des prêtres dépravés, ivrognes, sodomistes, il y aura de tout: des schismes et même des meurtres!

En tout ce qui regarde la piété, la morale et la discipline, ils ne relèvent aucunement de l'opinion des hommes.

Pas même pour la morale, n'est-ce pas?

Eh bien, jamais nous n'accepterons cette doctrine tant qu'on nous assurera "qu'il y aura toujours des défections" et "qu'on verra toujours des prêtres indignes."

Et sur quoi se base-t-on pour nous imposer ces règles? Sur ceci:

En un mot, Notre Seigneur a créé dans son Eglise des attributions et des droits différents; il en partageait les membres en deux classes parfaitement distinctes: celles des clercs et celles des laïques, division répondant aux deux éléments de tout corps social: l'autorité et la multitude, les gouvernants-et les gouvernés.

*Paie, Baptiste, et à qual' pattes les Canayens!*

Mais le mandement va plus loin: il sape même les fondations les plus essentielles de notre ordre de choses politique, du gouvernement responsable.

N'y voyons-nous pas cela:

Dans l'Etat, est-ce aux simples citoyens à légiférer et à juger?

Ne se dirait-on pas revenu aux jours sombres d'avant 37-38?

Ainsi le clergé n'a rien oublié, ni rien appris? Ce raisonnement est si enfantin, si maladroit, que nous ne pouvons le traiter qu'avec un dédain complet.

Aux citoyens de répondre à l'insulte qui leur est lancée du haut de la chaire.

"Dans la famille, est-ce aux fils à commander et à répondre?"

Nous ignorons bien ce que veulent dire par là les Evêques, mais nous savons parfaitement une chose, c'est que si un fils avait averti son père de la conduite scandaleuse d'un de ses frères, le père n'aurait pas attendu des années pour chasser de chez lui le coupable qui déshonorait sa maison.

Quelle ressource nous reste-il, la voici:

C'est à Nous, ses chefs et ses premiers Pasteurs, à Nous seuls qu'il appartient de réprimer et de punir ces lamentables et exceptionnels écarts.

Oui, le tribunal ecclésiastique, et nous n'en doutons pas. Nous déplorons d'avoir à le dire aussi ouvertement, mais il n'est personne qui les prenne